

RÉSIDENCE AMBOISE



RÉSIDENCE AMBOISE

11 rue d'Amboise
63000 Clermont-Ferrand
04 73 43 72 72
residence-centre-ville@crous-clermont.fr



	ÉDITO	
	& CONTACTS	p.2
	VOTRE ARRIVÉE / DÉPART	p.3
	VOTRE LOGEMENT	p.4
	VIE EN COLLECTIVITÉ	p.5
	POINTS ADMINISTRATIFS	p.6
		
	ACCUEIL & ANIMATIONS	p.7
	AIDES	p.9
	SERVICES	p.10
	RESTAURATION	
	& INFOS PRATIQUES	p.11



Bonjour,

Nous vous souhaitons la bienvenue dans votre résidence universitaire !

Nous espérons que vous y trouverez le cadre idéal pour préparer et réussir vos études.

Toutes les équipes (administrative, technique, entretien, accueil, animation...) seront à votre disposition pour vous accompagner dans votre vie quotidienne. N'hésitez pas à vous investir dans la vie de la résidence (ateliers, conseil de résidence, soirées, etc..) afin de faire de celle-ci un lieu de rencontres et d'échanges.

Bonne et studieuse année à toutes et à tous !

La Direction de la résidence.

CONTACTS



ACCUEIL

Résidence Philippe Lebon
28 boulevard Côte Blatin - Clermont-Ferrand
04 73 43 72 72
Ouvert 24H/24, 7j/7
accueil-cle@crous-clermont.fr
Agent présent sur place pour répondre à toutes vos questions.

SECRÉTARIAT

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
(Administration - bâtiment A de la résidence Philippe Lebon)

residence-centre-ville@crous-clermont.fr
04 73 43 72 72

VOTRE ARRIVÉE



La clef et badge d'accès de votre logement sont à retirer à compter du 1^{er} septembre à l'accueil de la résidence Philippe Lebon.

Suite à votre arrivée, l'agent de service de la résidence vous contactera dans un délai de 15 jours, afin de convenir d'un rendez-vous pour réaliser votre état des lieux d'entrée. Sinon, merci de nous contacter.

Une assurance couvrant les risques locatifs (incendie, dégâts des eaux...) est obligatoire et doit être déposée sur votre compte www.messervicesetudiant.gouv.fr avant l'arrivée dans votre logement.

Informez-vous auprès des mutuelles étudiantes, de votre compagnie d'assurance ou de votre banque.



VOTRE DÉPART

Tout départ en cours d'année doit être signalé par le biais de votre compte www.messervicesetudiant.gouv.fr rubrique « Gérer son logement - Cité U ».

Le préavis de départ est d'un mois.

Avant votre départ, vous devrez **contacter le secrétariat au 04 73 43 72 72 pour prendre rendez-vous pour l'état des lieux de sortie et la remise des clés.**

Votre logement devra être vide et propre pour cet inventaire (réfrigérateur, VMC, plaques de cuisson, siphons...).

Toute intervention de notre part pour du nettoyage et/ou des réparations vous sera facturée.



VOTRE LOGEMENT



**photo non contractuelle*



ÉQUIPEMENTS DU LOGEMENT

- Lit, bureau et chaise
 - Salle d'eau (douche, lavabo, WC)
 - Réfrigérateur top
 - Accès au Wifi
 - Rangements, penderie, miroir...
- Coin cuisine avec plaques de cuisson (**induction !!!** apportez votre matériel adapté), évier, hôte d'aspiration... **pour les studios uniquement.**

Non fourni : linge de toilette, matériel ménage, vaisselle, papier toilette

Linge de lit sur demande : facturation forfaitaire annuelle de 25 €

CONSIGNES

- Votre logement est personnel. Il est interdit de le prêter, de le sous-louer et d'héberger un tiers.
- Pour allumer la lumière dans votre logement, placez votre badge d'accès dans le lecteur situé au mur en entrant. Ne pas oublier d'enlever votre badge en partant sinon vous serez coincé à l'extérieur de votre logement.
- Vous devez respecter le logement et les locaux communs. Toute dégradation constatée de votre fait vous sera facturée. Il est interdit de sortir le mobilier de vos chambres, et celui des salles mises à votre disposition.
- Si vous remarquez une détérioration des locaux ou des biens communs, merci de le signaler immédiatement à la résidence Philippe Lebon au **04 73 43 72 72** ou **accueil-cle@crous-clermont.fr**.
- L'affichage d'objets, posters ou autres sur votre porte de logement et/ou la décoration des couloirs sont strictement interdits. Utilisez les fixations aimantées rondes présentes dans votre logement.
- Aucune transformation des locaux de la résidence n'est autorisée. Tous les locaux doivent rester propres. Pour cela ne pas jeter de détritrus, papiers, mégots, bouteilles en dehors des zones prévues à cet effet.
- Il est interdit de stationner en vélos, en rollers, ou en trottinette dans les communs, de jouer au ballon et d'utiliser tout autre objet de ce genre, dans l'enceinte de la résidence (hall, couloir, logements).
- Il est rappelé aux étudiants que les animaux domestiques ne sont pas acceptés dans la résidence, même en visite.
- La mobilité étudiante étant aujourd'hui de plus en plus importante, vous pouvez être amené(e) à être en contact avec des punaises de lit. En cas de problème avec cet insecte dans votre logement, pouvant se manifester par des piqûres sur votre corps (boutons, plaques rouges...), prenez **IMMEDIATEMENT** contact avec la résidence sur l'adresse : insectes-centre-ville@crous-clermont.fr
Veuillez joindre une photo de l'insecte et décrire les circonstances avec précisions. Vous devez également utiliser cette messagerie pour d'autres problèmes de désinsectisation (blattes, antrènes,...).



CUISINETTES Ouvertes de 6h à 23h - Accès avec le badge de votre chambre

Elles disposent d'un évier, de plaques de cuisson (**induction !!!** apportez votre matériel adapté) et de micro-ondes. Vous devez respecter ces lieux et les laisser propres (sous peine de sanctions) :

- > Ne pas entreposer de vaisselle et des denrées personnelles (sous peine de confiscation ou destruction)
- > Nettoyer systématiquement après chaque utilisation en veillant particulièrement à nettoyer la grille de l'évier et les projections murales de cuisson
- > Ne pas laisser trainer des déchets et sacs poubelles

DÉCHETS

Vos déchets sont à descendre sur le parking de la résidence, face à l'entrée principale, où vous avez une aire de stockage des containers à déchets.

Pensez au tri sélectif ! Vous pouvez demander à l'agent d'accueil de la résidence Philippe Lebon un sac pour le tri sélectif dans votre logement afin de pouvoir le remplir de vos déchets recyclables et le vider dans les bacs jaunes prévus à cet effet.

ENVIRONNEMENT ET BRUIT

Lorsque vous vous absentez plusieurs jours, n'oubliez pas d'éteindre votre radio réveil afin de ne pas déranger vos voisins.

Respectez le droit des autres au travail et au repos.

Lorsque votre voisin(e) fait trop de bruit, il suffit souvent de lui demander de le réduire. Mais, s'il continue à vous gêner, prévenez le veilleur de nuit au 06 60 30 82 06 ou à défaut l'accueil de la résidence Lebon. Le bruit ne doit pas être excessif, surtout après 22 heures. Tout bruit excessif est interdit dans les locaux d'habitation (quelle que soit l'heure). La loi du 5 mai 1988 précise que : « les nuisances causées par le bruit, dans les locaux d'habitation, constituent une infraction qui relève du tribunal de police. »

Attention : Risque d'expulsion en cas d'agissements répétés !

VOTRE SÉCURITÉ

Un veilleur de nuit est à votre disposition plusieurs soirs par semaine de 20h30 à 6h00.

Les bâtiments sont équipés d'un accès électronique sécurisé.

En journée, un agent de service est présent du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00.

En cas d'absence et de problème, vous pouvez contacter l'accueil de la résidence Philippe Lebon au 04 73 43 72 72.

Un système de vidéo surveillance est installé sur la résidence.

Conseil : Pour les logements du rez-de-chaussée, fermez bien la fenêtre de votre chambre lorsque vous vous absentez. L'administration ne peut être tenue responsable en cas de vol ou de dégradations.



PAIEMENT DU LOYER

Les redevances d'occupation (loyer) peuvent être réglées :

> **En ligne sur [MesServices.etudiant.gouv.fr](https://mes-services.etudiant.gouv.fr)** - Rubrique « Cité U »
(paiement sécurisé - avant le 31 de chaque mois)

> **Par prélèvement automatique** (intervenant début du mois suivant).
Pour ce mode de paiement, vous devez faire la demande sur votre compte [messervices.etudiant.gouv.fr](https://mes-services.etudiant.gouv.fr) après votre arrivée dans votre logement.

> **Par carte bancaire** - Avant le 5 du mois suivant au secrétariat de la résidence

En cas de difficultés entraînant un retard de paiement, veuillez impérativement le signaler au secrétariat de la résidence.

ALLOCATION LOGEMENT À CARACTÈRE SOCIAL

Vous pouvez faire une demande d'Allocation de logement social (ALS) pour votre chambre.

Attention : Si vos parents perçoivent des prestations familiales pour vous, vous devez vous renseigner auprès de la CAF. En effet, les prestations familiales sont souvent plus avantageuses que les aides au logement. En aucun cas les deux aides ne peuvent être versées en même temps.

Démarche : Vous devez attendre d'être arriv(e) dans votre logement pour effectuer votre demande d'aides auprès de la CAF. La saisie doit se faire en ligne sur www.caf.fr dans un délai d'un mois suivant votre date d'arrivée à l'aide de l'attestation CAF disponible sur votre compte [messervices.etudiant.gouv.fr](https://mes-services.etudiant.gouv.fr) - Rubrique « Mon logement actuel » - qui ne sera disponible qu'une fois votre arrivée enregistrée par nos services.

Une fois le dossier traité par la CAF, vous recevrez une notification de leur part vous indiquant le montant de l'aide mensuelle qui vous est accordée.

Cette aide est versée au bailleur et donc à la résidence Amboise et déduite de votre loyer.

Vous devrez régler la totalité de votre loyer mensuel en attendant le premier versement de la CAF, preuve que votre dossier est traité et complet.

ACCUEIL



Vous trouverez un agent d'accueil 24h/24 et 7j/7 pour répondre à vos questions. Nos agents sont également là pour différents services.

RÉPARATIONS

Vous devez signaler les réparations à l'agent de service ou à l'accueil de la résidence Philippe Lebon. Nos techniciens assurent toutes les réparations dans votre logement : changement d'ampoules, électricité, plomberie...

Si l'intervention du personnel démontre qu'il s'agit d'une négligence de votre part, l'intervention vous sera facturée.

CONNEXION INTERNET

Les logements sont couverts par un réseau Wifi « PLANETCAMPUS ».

Une fois arrivé(e) à la résidence vous recevrez par SMS un code d'accès qui vous permettra de créer votre compte sur le site du prestataire **planetcampus.wifirst.net** et ainsi d'activer votre connexion.

Vous bénéficiez également d'une connexion filaire, via une prise présente vers le bureau. Cette connexion nécessite un câble Ethernet RJ45 droit.

En cas de panne ou de problème sur le réseau, merci de contacter impérativement le prestataire au **01 88 24 61 68** (24h/24 et 7j/7).

ANIMATIONS



ATELIERS

Gratuits, proposés dans les salles culturelles de la résidence.

Les résidents intéressés par des activités peuvent s'adresser à l'animatrice socioculturelle à **culture@crous-clermont.fr**

La résidence Philippe Lebon dispose d'une salle d'activités culturelles qui permet d'accueillir tout au long de l'année des spectacles, concerts et ateliers.

Programmation sur **crous-clermont.fr**



COURRIER

Le courrier et les colis de petite taille sont distribués chaque matin par le facteur directement dans votre boîte aux lettres, qui se trouve dans le hall d'entrée de votre bâtiment. Nous vous informons qu'il n'y aura pas de suivi de courrier après votre départ de la résidence. Vous devrez effectuer vous-même les démarches avec les services de la Poste.

Pour éviter tout retard, votre courrier doit être adressé comme suit :

Madame ou Monsieur (prénom + nom)
Logement + numéro du logement
Résidence Universitaire Amboise
11 rue d'Amboise
63000 Clermont-Ferrand

Exemple :
Madame Louise DUVAL
Studio n°5
Résidence Universitaire Amboise
11 rue d'Amboise
63000 Clermont-Ferrand

COLIS

Évitez de vous faire livrer des colis qui ne passent pas dans votre boîte aux lettres et ce afin de ne pas avoir un retour à l'expéditeur. Sinon, assurez-vous de pouvoir réceptionner vous-même en direct votre colis auprès du livreur.

Aucun colis ni courrier à votre nom ne sera accepté à l'accueil de la résidence Philippe Lebon.

BADGE

En cas d'oubli ou de perte de votre badge, un badge (uniquement pour l'entrée dans la résidence) et une clé de votre logement vous seront prêtés provisoirement en échange d'une pièce d'identité. Il faudra vous adresser à l'agent d'accueil de la résidence Philippe Lebon.

Deux cas de figure :

> **Vous avez oublié votre badge** : vous aurez 8 jours pour rendre le badge provisoire et la clé. En cas de non-retour, un changement de canon de porte sera effectué et facturé (de 150 € à 200 €).

> **Vous avez perdu définitivement votre badge** : le secrétariat vous fournira un nouveau badge avec l'ensemble des droits d'accès « résidents ». Ce nouveau badge vous sera facturé au tarif de 15 € et remis en échange du badge provisoire et de la clé de votre logement. En cas de seconde perte, une facturation de 20 € sera également établie à votre rencontre.

Il est interdit de remettre son badge à une tierce personne à fin d'hébergement (risque d'expulsion).



SERVICE SOCIAL

Des assistantes sociales sont à votre disposition au bâtiment E, 25 rue Etienne Dolet (Résidence du Clos Saint-Jacques). Elles reçoivent uniquement sur rendez-vous.

Vous pouvez les contacter au **04 73 34 44 13**
ou par mail : **service-social@crous-clermont.fr**

SANTÉ

Si vous appelez le médecin en soirée (entre 20h30 et 6h du matin), il est obligatoire d'en avvertir le veilleur de nuit de la résidence pour qu'il facilite son accueil lors de son arrivée.

Si vous avez besoin de soins infirmiers à votre domicile, veuillez le signaler au secrétariat de la résidence afin qu'un badge d'accès soit programmé temporairement pour l'infirmier(e) libéral(e) que vous aurez contacté.

Une équipe est toujours présente dans le Service de Santé Universitaire (25 rue Etienne Dolet), durant la journée de 8h30 à 12h et de 13h à 17h du lundi au vendredi au 04 73 34 97 20 (site <https://sante.uca.fr/>)

En cas de symptômes du COVID, merci de prévenir le Service de Santé Universitaire à l'adresse suivante : **signalement.covid@uca.fr**

CELLULE ALEX

Dans le but de lutter contre les violences sexistes et sexuelles, le comité égalité et lutte contre les discriminations de l'Université Clermont Auvergne et du Crous a mis en place Alex, la cellule d'écoute et d'accompagnement face aux violences sexistes et sexuelles et aux discriminations.

La cellule Alex est le dispositif à saisir si vous avez été victime ou témoin de violences sexistes, sexuelles ou discriminatoires au sein de l'Université Clermont Auvergne et du Crous.

Contact :

Téléphone : 07 88 91 82 86

Du lundi au vendredi de 09h à 17h

cellule-vssdiscriminations@uca.fr

LIGNE D'ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE

Les Crous proposent une plateforme d'écoute et de soutien psychologique gratuite et à distance aux étudiants, avec la société ACCA.

Pas le moral ? Des questions ou angoisses ? Problèmes familiaux ou amoureux ? Sentiment de solitude ?

Des psychologues sont à votre écoute pour comprendre votre situation, vous conseiller et vous orienter vers des solutions concrètes. Ils sont joignables, de manière anonyme, **confidentielle et gratuite, 24h/24 et 7 jours/7 au 0800 73 08 15.**



LAVERIE

Des lave-linges et des sèche-linges sont à votre disposition au sous-sol de votre résidence. Vous pouvez y accéder avec le badge de votre logement. Les machines sont reliées au serveur IZLY. Vous aurez la possibilité de les utiliser sous réserve d'avoir une carte d'étudiant compatible, d'avoir créé un compte IZLY et de l'avoir approvisionné.

Pour celles et ceux dont la carte d'étudiant n'est pas compatible et qui souhaiteraient utiliser la laverie, merci de vous rapprocher du secrétariat de la résidence Philippe Lebon qui vous fera créer une carte spécifique. Veuillez prendre soin de ce nouveau local entièrement refait à neuf et de signaler tout problème que vous pourriez rencontrer à l'accueil de la résidence.

Tarif lavage 10/12 kg : 4 € / Tarif séchage : 1 € (15 min)

En cas de panne, contactez l'accueil de la résidence Philippe Lebon ou le veilleur de nuit.

SALLE DE TRAVAIL

Dans le hall de la résidence : accessible 7j/7 et 24h/24 : Accès avec votre badge de logement. Il est interdit de faire autre chose dans cet espace que de travailler. *Toute dégradation fera l'objet d'une enquête afin d'identifier, via le contrôle d'accès, quel résident l'aura commise avec facturation des dégâts constatés. L'accès à cette salle pourra être verrouillé en cas de débordements.*

SALLE TV

Au sous-sol de la résidence : accessible 7j/7 à partir de 20h30. Adressez-vous au veilleur de nuit qui vous l'ouvrira et vous remettra la télécommande contre remise de votre badge de logement. Au moment de votre départ, l'agent vérifiera l'état de la salle dont vous êtes responsable. *Toute dégradation constatée vous sera facturée.*

SALLE DE JEU

Au sous-sol de la résidence : accessible 7j/7 à partir de 20h30 : Adressez-vous au veilleur de nuit qui vous l'ouvrira et pourra vous donner les balles de baby-foot contre remise de votre badge de logement. Au moment de votre départ, l'agent vérifiera l'état de la salle dont vous êtes responsable. *Toute dégradation constatée vous sera facturée.*

SALON

Au 4^{ème} étage de la résidence : accessible 7j/7 et 24h/24 - Accès avec votre badge de logement. Il est interdit de faire autre chose dans cet espace que de lire, discuter, se reposer... *Toute dégradation fera l'objet d'une enquête afin d'identifier, via le contrôle d'accès, quel résident l'aura commise avec facturation des dégâts constatés. L'accès à cette salle pourra être verrouillé en cas de débordements.*

PARKING

Vélos : Vous disposez d'un local à vélo sur le parking à l'arrière de la résidence. Pour le droit d'accès, prendre contact avec le secrétariat (nombre de place limité). Ne laissez pas votre vélo sans antivol, même dans le local vélos !

Le Crous ne sera pas tenu responsable des vols et dégradations qui pourraient avoir lieu dans le local à vélo et sur le parking de la résidence.

Voitures : Le parking du site est géré directement par l'UCA, il n'est pas accessible aux résident(e)s.

RESTAURATION



RESTAURANTS

- Resto U' Clos Saint-Jacques (Dolet)
- Resto U' Le Cratère (Rotonde, pôle tertiaire)
- Resto U' Le Dunant (faculté de Médecine)
- Resto U' Jaude (IAE Management)
- Resto U' INSPE (Avenue Jean-Jaurès - Chamalières)
- Resto U' Le Manège (Carnot)

Horaires et menus
sur crous-clermont.fr

CAFÉTÉRIAS ET KIOSQUES

- Kiosque Lebon (dans l'enceinte de la résidence Lebon)
- Kiosque Sabourin (École Architecture)
- Cafétéria La Terrasse (Dolet)
- Kiosque Le Cratère (Rotonde, pôle tertiaire)
- Kiosque Le Dunant (Faculté de Médecine)
- Kiosque Estaing (Odontologie, Rue de Braga)
- Crous & go' Le Manège (Carnot)
- Crous & go' Le Kap (Learning-Center)



Izly c'est la possibilité de payer de nombreux services du Crous (restauration, laverie ...) avec votre carte étudiante ou votre smartphone.

- 1) Réception d'un lien d'activation sur votre mail pour créer votre compte
- 2) Votre compte est créé, rechargez-le (voir les options de rechargement sur izly.fr)
- 3) Vous pouvez, dès maintenant, payer avec votre carte étudiante ou votre smartphone (avec l'application Izly)

Des questions ? assistance-izly@crous-clermont.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

ESPACE D'ACCUEIL ETUDIANTS

30 rue Etienne-Dolet, Clermont-Fd

- Informations vie étudiante
- Renouvellement titre de séjour étudiant

crous-clermont.fr

TRANSPORTS À PROXIMITÉ

- Tramway (arrêt Universités en bas du viaduc Saint-Jacques)
- Ligne de bus (B,C,3,8,9,10,13)